



AROPA 57

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AROPA 57 du 25 avril 2014

L'Assemblée Générale de l'Association de Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles de la Moselle (AROPA 57) s'est tenue le vendredi 25 avril 2014 à l'Espace Sports et Loisirs de REMILLY.

Mr Jean STABLO, Maire de REMILLY invité à ce titre à notre rencontre statutaire annuelle, adresse quelques mots aux participants et leur souhaite une fructueuse réunion.

En son nom et au nom des membres du Conseil d'Administration, Daniel PONTISSO, Président de l'AROPA 57 accueille et souhaite la bienvenue à tous les adhérents. Il les remercie cordialement pour leur participation à la vie de l'Association puis il présente les personnes qui l'entourent à la tribune :

- Michèle LOUYOT, Vice-Présidente,
- Robert REMLINGER, Vice-Président,
- Roger JACOB, Trésorier.

Le Président poursuit en saluant et en remerciant les invités qui honorent par leur présence les travaux de cette réunion annuelle :

- Mme Thérèse BLOTT, Directrice honoraire de la MSA 54, Présidente d'honneur de l'AROPA 54, ex Vice-Présidente de la FNAROPA et de la FRAGE,
- Mr Daniel CRANCE, Président de l'AROPA 52, Président de la FRAGE et Vice-Président de la FNAROPA,
- Mr Raymond CLEMENT, Président de l'AROPA Alsace, Administrateur et délégué de région de la FNAROPA,
- Mr Marc BAUDOT, Trésorier de la FNAROPA, représentant le Président de l'AROPA 51-08,
- Mr Alain ROIBIER, Vice-Président de l'AROPA 54, représentant le Président de cette Association,
- Mme BASSOMPIERRE et Mr MAUJEAN représentant le Président de la Section des Anciens Exploitants de la Moselle,
- Mr Jean MENTRE représentant Mr Olivier LARCHER, Directeur Général de GROUPAMA Grand Est,
- Mr Jean AST, conférencier.

Le Président présente également les excuses des invités déjà retenus par d'autres engagements :

- Mr Claude DESALME, Président de la MSA Lorraine,
- Mr François SCHMITT, Président de GROUPAMA Grand Est,
- Mr Pierre LANNES, Directeur de la Communication à GROUPAMA Grand Est,
- Mme Renée TALAMONA et Mr Didier GAILLARD respectivement Directrice Générale et Directeur des Ressources Humaines du Crédit Agricole de Lorraine,
- Mr Thierry MULLER, Directeur de MUTUALIA Alsace Grand Est,
- Mr Christian SONDAG, Président de LORCA,
- Mr Alexandre SORIN, Directeur Général de LORCA,
- Mr Michel THOMAS, Président de l'AROPA 55,
- Mmes Line MARLARD et Paola SERA représentantes de MUTUALIA.

Depuis la tenue de la dernière Assemblée Générale, l'Association a déploré le décès de 8 de ses membres :

Georges CHARY
Robert EVRARD
Lucien GEORGEN
Paul GRANDIDIER
Françoise GRASSE
Closquin LUBGEIT
Henriette PABST
Jean-Paul WEITTEN

En leur mémoire, le Président invite l'Assemblée à observer quelques instants de recueillement.

Il rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ordinaire constitué des points suivants :

- 1 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 avril 2013
- 2 Rapport d'activité de l'année 2013
- 3 Rapport financier de l'année 2013
- 4 Rapport des Vérificateurs aux Comptes et approbation des comptes de l'année 2013
- 5 Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- 6 Rapport de la Commission Voyages Loisirs
- 7 Intervention de Robert REMLINGER : actualités juridiques et fiscales
- 8 Exposé de Jean AST "La diversité des destins vécus par les mosellans en 39/45" d'après l'ouvrage : "Les mosellans en exil, une histoire partagée"
- 9 Parole aux participants

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

A l'issue de ce préambule et conformément à la convocation qui a été adressée à l'ensemble des adhérents, le Président déclare ouverte la 26ème Assemblée Générale de l'Association.

Il rappelle qu'en application des dispositions de l'article 13 des statuts et pour pouvoir délibérer valablement, l'Assemblée doit réunir au moins le quart de ses membres actifs, présents ou représentés.

Le Président précise que la liste d'émargement fait ressortir que sur 678 membres inscrits, 219 sont effectivement présents ou représentés.

Il constate donc que le quorum est atteint et que dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il propose Jean-Paul BARBIER comme secrétaire de séance, Arlette MOREL et Alice SCHNEIDER en qualité de scrutatrices.

L'Assemblée Générale valide la proposition du Président.

1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 avril 2013

Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 avril 2013 a été adressé à l'ensemble des membres courant mars 2014.

Le Président sollicite l'Assemblée en vue de son approbation.

L'Assemblée qui accepte de s'exprimer à main levée approuve à l'unanimité le contenu de ce compte rendu.

2) Rapport d'activité de l'année 2013

2.1. Activités des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2013 : les 4 février, 25 mars, 6 juin et 16 octobre pour assurer la gestion courante de l'Association.

Au cours de sa séance du 6 juin, il a procédé au renouvellement des membres du Bureau et de son Président.

Le Conseil d'Administration était représenté dans les manifestations suivantes :

- Assemblée Générale de la MSA Lorraine à METZ,
- Assemblée Générale de la FNAROPA à PARIS,
- Assemblée Générale de la FRAGE à CHAUMONT,
- Assemblée Générale de l'AROPA 54 à NANCY,
- Assemblée Générale de MUTUALIA Alsace Grand Est à COLMAR,
- Assemblée Générale de l'AROPA 51-08 à REIMS,
- Assemblée Générale de la Section des Anciens Exploitants de la Moselle à MORHANGE,
- Assemblée Générale des Salines de Dieuze à DIEUZE,
- Réunion décentralisée de la FRAGE à CHABLIS,
- Assemblée Générale de l'AROPA Alsace à SCHILTIGHEIM,
- Réunion régionale de la FNAROPA à LEMUD,
- Réunion de la FNAROPA sur les assurances complémentaires santé à PARIS,
- Assemblée Générale de l'ASEPT Lorraine à VANDOEUVRE LES NANCY,
- Journée des retrouvailles des voyageurs de la MSA à REMILLY.

Au sein de l'Association, les webmasters Michèle LOUYOT et Claude HASSENFRAZ ont continué à gérer et à alimenter le site Internet de l'Association www.fnaropa.fr en y intégrant photos et compte rendus divers.

2.2. Activités de l'Association en 2013

Bulletin d'information

Le bulletin d'information no 16, édité dans un nouveau format, a été adressé à l'ensemble des adhérents courant mars. Il était accompagné du compte rendu de l'Assemblée Générale d'avril 2013.

Au titre de cet envoi assuré par GROUPAMA Grand Est, le Président tient à remercier Pierre LANNES, Directeur de la Communication de cet Organisme.

Daniel PONTISSO rappelle, une fois de plus, que les colonnes de ce bulletin sont ouvertes à tous les adhérents et que tout article proposé à la diffusion sera le bienvenu.

Newsletters

Dans le cadre de la réactivation des différentes commissions constituées au sein du Conseil d'Administration, la production de newsletters est devenue effective dès le mois de février 2014.

Elles permettent d'apporter une information rapide aux adhérents sur les sujets d'actualité visant les retraités en particulier.

Partenariat

Nos relations se sont poursuivies avec nos partenaires habituels et institutionnels que sont : le Crédit Agricole de Lorraine, GROUPAMA Grand Est et MUTUALIA Alsace Grand Est.

Une convention nouvelle vient d'être conclue avec Présence Verte Lorraine en matière de téléassistance.

Plaquette de présentation de l'Association

Le Président informe l'Assemblée de la réalisation d'une plaquette de présentation détaillée de l'Association qui fera l'objet d'une diffusion par voie postale à l'ensemble des adhérents courant juin prochain.

2.3. Rapport moral du Président

Chers amis,

Je suis Président de votre Association depuis 2009 et dans tous mes rapports moraux je ne vous ai parlé que de crises, de finances publiques préoccupantes, de pression fiscale, de craintes pour notre pouvoir d'achat.....bref, que de mauvaises nouvelles.

Cette année encore, ce sera un bis repetita.

La pression fiscale est à son maximum....on ne peut plus augmenter les impôts ! Quelques niches fiscales ont été rognées, mais pour quel résultat ?

La solution entendue est d'enlever des couches au mille feuilles donc : "diminution des dépenses publiques" et qui dit diminution des dépenses publiques, dit diminution des dépenses sociales.

Et que trouve t'on dans ces dépenses sociales : les allocations familiales, les remboursements maladie et bien entendu les retraites. Nous y voilà de nouveau : quid de la pérennité de nos retraites ?

Avec la désindexation du 1er avril 2013, un premier pas avait été franchi. Je ne m'étendrai pas ici sur la récente réforme et sur son impact sur nos retraites, Robert REMLINGER vous commentera cela mieux que moi dans son intervention.

Quels seront les pas suivants ? La CSG n'a pas été touchée ni la diminution des 10% pour frais sur notre déclaration de revenus, d'autres nous parlent d'un loyer à payer par les propriétaires...etc...

Nous sommes concernés par les mesures qui doivent être prises et je le répète, nous ne ferons pas preuve de sectarisme dans l'évaluation de ces dernières. Ce qui nous importe avant tout, c'est qu'elles soient de nature non discriminatoires et qu'elles ne frappent pas les plus modestes d'entre nous. Nous ne sommes ni des nantis, ni des vieux, pauvres et malades avec tout ce que cela implique (coût de la maladie, dépendance, etc). Nous défendons cette non discrimination avec force et conviction avec nos Instances Nationales. La FNAROPA par le biais de la Confédération Française des Retraités fait office de creuset d'idées et était les dossiers qu'elle porte. Nous pouvons compter sur elle pour la défense de nos droits et pour être toujours en état de veille.

Compter sur sa Fédération Nationale c'est bien mais en contrepartie celle-ci doit pouvoir compter sur les Associations de base et c'est pour cette raison que nous mettrons toute notre énergie à développer encore notre chère AROPA 57.

Avant de mettre un terme à son intervention, le Président fournit quelques chiffres sur les effectifs de l'Association et sur leur répartition par grandes familles professionnelles.

Je vous informe que notre Association comptait 647 membres lors de notre précédente A.G. et que nous sommes aujourd'hui 678 répartis comme suit :

<i>Coopération</i>	<i>: 252</i>
<i>Crédit Agricole</i>	<i>: 244</i>
<i>MSA + CAAAM</i>	<i>: 55</i>
<i>Groupama</i>	<i>: 30</i>
<i>Chambre d'Agriculture</i>	<i>: 35</i>
<i>Autres activités</i>	<i>: 62</i>

Le travail effectué par notre Secrétaire Georges GRANDIDIER est toujours aussi remarquable, 38 adhésions de plus en 1 an soit une augmentation de 5,9%.

Je tiens à vous rappeler qu'en 2000 notre Association ne comptait que 188 adhérents.

Je vous remercie de votre attention.

En l'absence d'un représentant de la Fédération Nationale, Daniel PONTISSO présente et commente un diaporama émanant de ladite Fédération qui met en exergue les différents sujets d'actualité schématisés comme suit :

a) les dernières réalisations et les résultats obtenus

- la parution du n° 100 du Chêne Vert,
- l'évolution de 25 % en 5 ans des adhérents au plan national,
- l'accord avec AGRICA pour une distribution, à l'automne 2014, des résultats des années 2009 à 2013.

b) les dossiers politiques

- absence de réforme qui pérennise notre système de retraite,
- situation précaire et préoccupante des Régimes de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC,
- gel des retraites complémentaires en 2014,
- poursuite de 2 FRANCE des retraites :
 - le public dont les régimes spéciaux,
 - le privé,

- demande renouvelée de mise en place d'une retraite universelle qui inclurait l'ensemble des Régimes actuels.

c) le pouvoir d'achat des retraités

- sur la base de l'indice des prix (hors tabac) et au titre de la période 1992 - 2012, les salaires ont évolué en moyenne de 15,16% alors que pour la même période les retraites de base régressaient en moyenne de 7,22% et les retraites complémentaires de 10 à 15% selon les Régimes.

3) Rapport financier de l'année 2013

Roger JACOB, Trésorier de l'Association présente successivement :

- le bilan au 31 décembre 2013
- le compte de résultat de l'exercice 2013
- la situation de trésorerie arrêtée au 31 décembre 2013
- le budget prévisionnel de l'exercice 2014

Le Trésorier apporte un commentaire sur les postes principaux de dépenses et de recettes et met en évidence, une fois de plus, la bonne santé financière de l'Association.

Toutefois, les écritures comptables enregistrées en 2013 font ressortir un résultat négatif de 150,52€.

En l'absence de demandes de précisions émanant des adhérents, le Président remercie Roger JACOB pour le sérieux de son travail ainsi que pour la présentation claire et détaillée des documents produits.

4) Rapport des Vérificateurs aux Comptes et approbation des comptes de l'année 2013

Dans son rapport, Michel MATHIOTTE, Vérificateur aux Comptes, rend compte des contrôles effectués avec son collègue Jean-Pierre MOISAN et atteste de la sincérité et de la régularité des comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier.

Le Président remercie les 2 Vérificateurs aux Comptes pour leur intervention et sollicite l'Assemblée en vue de l'approbation des comptes de l'exercice 2013.

A l'unanimité et à main levée, l'Assemblée :

- *approuve les comptes annuels et le bilan financier,*
- *donne quitus entier et sans réserves au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2013.*

5) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts de l'Association, il convient de procéder annuellement au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Sont renouvelables en 2014 :

Jean-Paul BARBIER, Guy BLANCHARD, Claude HASSENFRAZT, Roger JACOB, Christian KREBS et Robert REMLINGER.

Le Président précise que seul Robert REMLINGER ne sollicite pas un nouveau mandat et qu'il est, par ailleurs, en possession d'une candidature formulée par Jean-Louis BANNIER, ancien salarié de la Coopérative LORCA.

L'Assemblée qui s'exprime à main levée procède à l'élection pour une période de 3 ans des 5 administrateurs sortants et de Jean-Louis BANNIER.

L'Assemblée est également appelée à procéder au renouvellement du mandat de Vérificateur aux Comptes de Michel MATHIOTTE qui en sollicite la reconduction.

A l'unanimité, l'Assemblée procède à la reconduction du mandat de Vérificateur aux Comptes de Michel MATHIOTTE pour une période de 3 ans.

6) Rapport de la Commission Voyages Loisirs

Daniel PONTISSO donne la parole à Michèle LOUYOT qui préside et anime cette Commission pour la présentation du rapport annuel d'activité 2013 qui se détaille comme suit :

- sortie à REIMS le 4 juin 2013 avec 38 participants
Le programme de la journée comportait les visites de la Cathédrale, du Palais de Tau, des caves de champagne Pommery et de la Basilique St Rémy.
- voyage à PRAGUE et en BOHEME Sud du 16 au 21 septembre 2013 avec 35 participants
Au cours de ce voyage, découverte du site de la bataille d'Austerlitz avec le monument de la paix, visite de Brno, Zéléna Hora, St Jean Népomucène et de la très belle ville de Prague. Au retour, rapide visite de Vienne.
- sortie sur le Rhin romantique le 4 octobre 2013 avec 32 participants
Après la visite de la très jolie petite ville de Bernkastel située au bord de la Moselle, Croisière déjeuner sur le Rhin avant de flâner dans le village très typique de Rudesheim et visite du fabuleux musée des instruments mécaniques.

Michèle LOUYOT poursuit son intervention et donne connaissance du programme de 2014 :

- sortie du 17 juin à Beaune avec au programme la visite des Hospices, du Château du Clos Vougeot et de l'Imaginarium à Nuits-St-Georges.
- en septembre, voyage de 6 jours à Madrid et Tolède.

Pour clore son intervention, Michèle informe les participants que pour 2015, la Commission Voyages Loisirs étudiera la possibilité d'organiser une croisière de 12 jours sur Moscou - St Pétersbourg.

Le Président remercie Michèle LOUYOT pour son intervention ainsi que les membres de la Commission et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

7) Intervention de Robert REMLINGER : actualités juridiques et fiscales

Faisant preuve de sa verve habituelle, guidé en cela par le souci de fournir un maximum d'éléments d'information aux adhérents présents, Robert REMLINGER développe de nombreux sujets susceptibles de concerner la plupart d'entre eux.

Son intéressante intervention peut être résumée comme suit :

Mensualisation du paiement des retraites complémentaires

Depuis le 1er janvier 2014 et comme le souhaitait une majorité de retraités, les retraites complémentaires sont versées mensuellement et d'avance.

Retenues opérées et fiscalité des retraites

	MSA	AGRICA	Déduction revenus imposables
Maladie	-	1,00%	Déductible
Maladie Alsace-Moselle	1,10%	1,10%	Déductible
CSG (6,60%) dont	4,20%	4,20%	Déductible
et	2,40%	2,40%	Non déductible
CRDS	0,50%	0,50%	Non déductible
CASA	<u>0,30%</u>	<u>0,30%</u>	Non déductible
TOTAL	8,50%	9,50%	

Abattement de 10% sur les déclarations de revenus

Evoquée lors de la dernière réforme, la suppression de cet abattement de 10% sur les retraites n'a, en définitive, pas été appliquée.....mais pour combien de temps ?

Pour les revenus de 2013, cet abattement est plafonné à 3 689€ pour un couple de retraités.

Retraite du combattant

Les titulaires de cette retraite qui ont eu 75 ans en 2013 ont droit à ½ part supplémentaire au titre des revenus de 2013.

Retraite mutualiste du combattant et coupe budgétaire

Robert REMLINGER rappelle l'aller/retour opéré par les Pouvoirs Publics qui ont décidé, par décret pris le 26 septembre 2013, de pratiquer un abattement de 20% sur l'abondement attribué par l'Etat qui s'ajoute aux droits des titulaires de cette retraite et qui, sous la pression d'Associations d'Anciens Combattants, sont revenus sur cette mesure par un nouveau décret pris le 31 décembre 2013 annulant le précédent.

Bien que cette mesure ait été abrogée, il n'en demeure pas moins que les retraités concernés ont été pénalisés par cette disposition à incidence temporaire pour le 4ème trimestre de 2013.

Donations

Un développement particulier a été opéré sur les rubriques suivantes :

- donation ou présents d'usage
- don exceptionnel d'une somme d'argent
- donation simple
- donation-partage
- clause de retour et d'inaliénabilité

Obsèques

Le montant maximum qui peut être prélevé sur le compte bancaire d'une personne défunte pour régler ses obsèques est passé de 3 050€ à 5 000€.

Epargne

Nouvelles caractéristiques du Livret d'Epargne Populaire (LEP).

Le niveau de rémunération du LEP est actuellement fixé à 1,75%, le plafond est toujours de 7 700€ et ne peut être dépassé que par la capitalisation des intérêts.

Pour 2014, le revenu fiscal de référence de l'impôt payé en 2013 sur les revenus de l'année 2012 ne devra pas dépasser les plafonds suivants :

<u>Parts fiscales du foyer</u>	<u>Revenu fiscal de référence maximum</u>
1 part	19 140€
1 part ½	24 251€
2 parts	29 362€
2 parts ½	34 473€
3 parts	39 584€

Les plus-values immobilières

Incidences résultant des nouvelles dispositions prenant effet au 1er septembre 2013 :

- en matière de prélèvements sociaux

L'abattement s'élève à 1,65% par an entre la 5ème et la 21ème année, à 1,60% pour la 21ème année et à 9% de la 23ème à la 30ème année.

- en matière d'imposition

La durée de détention permettant d'être totalement exonéré est passée de 30 à 22 ans.

Aucun abattement durant les 5 premières années de détention, puis 6% jusqu'à la 21ème année et 4% pour la 22ème et dernière année.

En conclusion de sa dernière intervention, Robert REMLINGER évoque ses 18 années passées au sein de l'Association et rend hommage aux Présidents successifs qu'il a côtoyés durant ses 6 mandats et les remercie pour la confiance qu'il lui ont témoignée.

Il salue l'ensemble des participants présents, invités et adhérents, et souhaite longue vie à l'AROPA 57.

En remerciement des services rendus à l'Association, le Président procède à la remise d'un cadeau.

8) Exposé de Jean AST, conférencier

Pour clore les travaux, Jean AST a particulièrement intéressé l'auditoire par son exposé sur le thème "**La diversité des destins vécus par les mosellans en 39/45**" d'après l'ouvrage : "**Les mosellans en exil, une histoire partagée**".

Le Président remercie Mr AST et associe à ses remerciements tous ceux qui apportent, tout au long de l'année, leur concours bénévole et désintéressé et qui contribuent à la bonne marche de l'Association, puis il déclare clos les travaux de la 26ème Assemblée Générale.

-0-0-0-0-0-0-0-0-